

Adoption et retrouvailles Adoption and reunion

Hubert Wallot

Volume 8, Number 2, November 1983

Enfant et famille

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wallot, H. (1983). Adoption et retrouvailles. *Santé mentale au Québec*, 8(2), 86–89. <https://doi.org/10.7202/030186ar>

Article abstract

Following the phenomenon of reunions instigated by the newspaper Le Soleil of Quebec, the author provides us with his reflections on this subject. He explains that there exists already in parents and children of a natural family, an adoption phenomenon whose bases he indicates. From this finding he discusses the six (6) important facts that the reunion phenomenon has uncovered, and concludes with this question : does the search for biological parents represent a search for a real alternative to the child's actual parents, as religion is at times, or, is it more an effort aimed at the retrieval of the complete history of his birth and the first days of his life?

Suite au phénomène des retrouvailles suscité par le journal *Le Soleil* de Québec, l'auteur nous expose ses réflexions à ce propos. Il nous explique qu'il existe déjà chez les parents et enfants d'une famille naturelle un phénomène d'adoption dont il nous indique les fondements. À partir de cette constatation, il discutera des 6 faits importants que le phénomène proprement dit des «retrouvailles» a dévoilé pour conclure finalement par cette question : la recherche des parents biologiques représente-t-elle, pour l'enfant, la recherche d'une alternative actuelle à ses parents actuels, comme l'est parfois la religion, ou est-elle plutôt un effort en vue de récupérer l'histoire complète de sa naissance et des premiers jours de sa vie?

Le journal *Le Soleil* de Québec a suscité, depuis quelques mois, un phénomène dit de «retrouvailles», lequel nous fournit une occasion de réfléchir sur le vécu de l'adoption.

1. L'adoption et la famille (naturelle)

Sur le plan du vécu émotionnel, l'adoption peut être définie comme le processus psychologique par lequel un individu adopte envers un autre individu un ensemble de sentiments, d'attitudes et de comportements qu'on retrouve généralement chez les humains ayant entre eux des liens génétiques et vivant ensemble un certain temps. Habituellement, les sentiments rencontrés au sein de la famille tournent autour de l'appartenance, de l'affection, de la sécurité et de la familiarité. Les attitudes et les comportements, d'autre part, sont orientés vers la protection, l'éducation, les marques d'affection et le plaisir, et s'expriment à l'intérieur de certaines contraintes qui varient selon le rôle de chacun dans la famille.

Ultimement, tant la filiation «génétique» que l'adoption devraient aboutir chez l'individu à un sentiment d'appartenance et à un sentiment de différence à l'égard de la communauté identifiée comme la communauté familiale.

Nous aimerions insister ici autant sur le caractère progressif de ces sentiments que sur l'existence du phénomène de l'adoption au sein même de ce qu'on appelle la famille naturelle.

Les parents dits «naturels» passent généralement par un processus d'adoption, c'est-à-dire de reconnaissance d'une certaine appartenance face à leur progéniture. En effet, selon la psychanalyse et la psychologie, chacun des parents se fait, avant la naissance de l'enfant, une idée, fut-elle inconsciente, de ce que devrait être ou de ce que sera l'enfant quant à son apparence, à son sexe, etc. L'ajustement qui devra intervenir entre, d'une part, leur désir et/ou leurs images préconçues et, d'autre part, la réalité de l'enfant né, constitue une forme d'adoption, ou d'appropriation et d'appropriation mutuelle entre l'enfant et les parents biologiques. Les spécialistes conviennent généralement qu'il n'y a pas d'attachement instinctuel chez l'humain, mais que l'attachement résulte plutôt de l'apprentissage, tant à partir d'anticipations que de réalités.

Le père n'ayant lui-même aucune preuve de sa paternité biologique, il doit donc, à double titre, adopter l'enfant ainsi que la parole de la mère quant à la paternité de celui-ci.

De son côté, l'enfant, à sa naissance, ne peut guère «adopter», puisqu'il ne perçoit (si le mot peut s'appliquer!) alors tout ce qui l'entoure que comme une extension de lui-même. Ce n'est qu'au moment où il reconnaît ses parents que s'élabore progressivement en lui un puissant sentiment d'attachement et d'appartenance à leur égard. Aux

* L'auteur est professeur de comportement organisationnel du Département des Sciences Économiques et Administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi, et psychiatre consultant à l'hôpital Robert Giffard de Québec.

yeux de l'enfant, les parents sont complétés rapidement par les grands-parents, les oncles et les tantes, qu'il doit apprivoiser et adopter à leur tour. Réciproquement, ces derniers, à des degrés variables, développent des sentiments d'attachement et de responsabilité vis-à-vis de l'enfant grandissant, particulièrement lorsqu'ils ont de fréquentes interactions avec lui. En fonction de leur rôle, ils «adopteront» l'enfant comme leur petit-fils ou leur petite-fille, leur neveu ou leur nièce, etc.

À l'adolescence, l'intelligence atteint une maturité telle que l'enfant peut alors se poser certaines questions fondamentales à propos de sa propre origine ou de celle de l'humanité. L'adolescent est également en mesure de reconnaître que son père n'est pas «le plus fort» et que ses parents ont des limites.

Par ailleurs, on sait maintenant que l'enfant ne peut, génétiquement, être une copie de ses parents biologiques. En effet, l'embryon humain provient des cellules germinales des parents. Or ces cellules n'ont que la moitié des chromosomes des cellules normales et leurs chromosomes se présentent selon des compositions variées, privilégiant tantôt le bagage génétique du père du géniteur, tantôt celui de la mère du géniteur. Par ailleurs, la conjugaison d'une cellule germinale mâle (spermatozoïde) et d'une cellule germinale femelle (ovule), chacune comportant le programme d'un gène récessif, peut faire apparaître dans la progéniture certaines caractéristiques absentes dans la parenté immédiate de chacun des parents biologiques. L'enfant est donc résolument original sur le plan biologique par rapport à ses parents biologiques, même si une quantité variable de caractéristiques parentales peut lui être transmise.

Ce n'est donc pas par hasard que l'on rencontre beaucoup d'adolescents qui se demandent s'ils ont été adoptés ou qui croient l'avoir été. L'idée d'avoir eu des parents «plus forts» et meilleurs que les siens se rencontre aussi chez maints délinquants (par exemple, Louis Riel). Il y a probablement là des relents nostalgiques d'une phase de l'enfance où l'enfant se voit comme le centre du monde et se croit omnipotent. Les adolescents «normaux» finissent tôt ou tard par «adopter» psychologiquement leurs parents avec leurs limites, car l'adoption est une libre acceptation et une reconnaissance de l'autre dont l'enfant est plus difficilement capable.

Les adolescents réalisent un jour qu'il n'y a pas de preuve de leur appartenance biologique, malgré certaines ressemblances qui proviennent surtout de l'apprentissage des «airs de famille». Si, aux yeux de la société, c'est la parole de la mère qui désigne le père, c'est la parole de cette mini-société qu'est la «famille» qui désigne les parents à l'enfant, celui-ci ayant grandi sans pouvoir retenir de sa naissance des souvenirs qui lui permettent d'authentifier sûrement sa mère, tout au moins.

Dans ce contexte, une «retrouvaille» doit être interprétée autrement que comme la seule retrouvaille des «vrais» parents ou des «vrais» enfants, ou de la parenté génétique. En effet, les «parents» y recherchent plus que leurs gamètes perdues, et les «enfants» plus que la matrice perdue. Souvent, ils recherchent une réalité qui pourrait correspondre concrètement à l'idée consciente ou inconsciente qu'ils entretenaient au sujet du «parent» ou de «l'enfant». L'être recherché devient ainsi facilement un être idéalisé, ce qui pervertit d'emblée la quête de la «vraie» famille et peut, à l'occasion, entretenir des blocages dans la croissance psychologique. Parfois, certaines mères recherchent leurs enfants afin de se prémunir contre un éventuel sentiment de culpabilité à l'égard de l'enfant qu'elles ont donné en adoption. De même, à l'occasion, certains enfants cherchent leurs parents afin de trouver la raison, au moins génétique, de leur existence et d'en récupérer les premiers instants, les parents pouvant, peut-être, reconstituer l'histoire de leur naissance.

Notre mémoire se perd dans le passé de notre enfance, où s'enlise notre origine, et ce fait constitue pour nous une énigme philosophique et existentielle angoissante. À cet égard, la connaissance de notre causalité biologique à travers notre filiation génétique a l'avantage de ramener notre origine individuelle à un déterminisme confortable. Au-delà de la causalité matérielle et biologique, l'enfant peut également vouloir trouver la causalité intentionnelle de sa naissance : était-il désiré? Comment? Par qui? Quel fut le cheminement du désir qui, de génération en génération, a abouti à lui?

2. Retrouvailles et adoption

Au cours de l'hiver 1983, le journal *Le Soleil* et le Centre des Services Sociaux de Québec prenaient l'initiative de publier des séries d'annonces destinées

à la recherche de parents ou d'enfants biologiques, et de recevoir les réponses reliées à ces annonces.

Le 27 juin 1983, *Le Soleil* donnait une analyse préliminaire des résultats de cette entreprise : au total, 970 avis de recherche ont été publiés, qui ont donné lieu à 23 rapprochements entre enfants adoptés et mères biologiques ; par ailleurs, seulement 60 demandes provenaient de l'extérieur de la région de Québec (03). Il y eut une seule retrouvaille père-fille, et il s'agit d'un cas où, initialement, la fille recherchait sa mère.

De ces demandes de retrouvailles, les faits suivants se dégagent :

1. «Les enfants sont beaucoup plus à la recherche de leurs parents biologiques, en grande majorité la mère, que ces derniers, soit 699 enfants comparés à 128 mères, c'est-à-dire un pourcentage, pour ces dernières, de seulement 15,4% (Bellefeuille, 1983).
2. Un «rarissime» père a publié une annonce. Ce sont donc les mères qui recherchent leur enfant.
3. «Les filles (488) sont beaucoup plus nombreuses que les garçons (211) à amorcer une telle démarche» (Bellefeuille, 1983).
4. «Moins les mères sont âgées, plus elles sont proportionnellement nombreuses à vouloir renouer avec leur enfant confié à l'adoption. Ce pourcentage est de 21,65% pour la période de naissance 1950-56, de 23,7% pour celle de 1956-62 et de 35,29% pour la période 1962-65» (Bellefeuille, 1983).
5. «Pour les enfants encore mineurs, moins de 18 ans, le pourcentage de demandes grimpe à 61% (Bellefeuille, 1983).
6. «À mesure que les enfants sont relativement jeunes, les démarches de retrouvailles, qu'elles originent de ceux-ci ou des mères, sont sensiblement moins nombreuses. Ainsi, pour la période de 1962-65, les demandes ne sont globalement que 51» (Bellefeuille, 1983).

3. Discussion sur les données du C.S.S. de Québec

Dans l'analyse que le C.S.S. de Québec a remise au *Soleil*, on trouve certaines explications à propos des faits 5 et 6.

Le fait 5 «s'expliquerait par le fait qu'avec les années, les pressions sociales se seraient atténuées, les stigmates rattachés à la maternité hors mariage ayant perdu aujourd'hui considérablement leur

caractère de rejet social» (Bellefeuille, 1983). Une telle explication demeure hypothétique et incomplète. En effet, les mères plus âgées vivent actuellement selon les mêmes normes sociales que les mères plus jeunes, même si elles ont pu connaître une période antérieure plus répressive. Il est possible que ces mères, plus âgées, aient eu un plus grand nombre d'enfants, ce qui faciliterait leur détachement envers leur enfant donné en adoption. Le temps pouvait donc être l'unique facteur expliquant ce détachement apparemment plus important. Voilà d'intéressantes pistes de recherche.

Quant au fait 6, il s'expliquerait par le fait que «le phénomène de l'adoption s'est de beaucoup atténué depuis une quinzaine d'années, les enfants confiés étant en nombre de plus en plus limités» (Bellefeuille, 1983).

Les faits les plus intéressants n'ont pas reçu d'explications particulières. D'abord, le fait que les enfants fassent plus de demandes de retrouvailles que les parents (fait 1) peut soulever maintes hypothèses. La première, évoquée par plusieurs commentateurs, est que le contexte actuel de vie des parents biologiques (par exemple, leur statut civil) peut les empêcher de faire une démarche pour retrouver leur enfant adopté, surtout s'ils ont maintenant une famille. Les enfants adoptés ne connaissent pas un tel obstacle. Il faut cependant remarquer que les démarches en vue d'une retrouvaille sont faites anonymement, et que les noms des parents biologiques (tout au moins celui de la mère) ont déjà été déclarés au C.S.S. au moins une fois, soit au moment du consentement à l'adoption. Une autre explication peut être invoquée : pour le parent, l'adoption est un événement historique qui a été fait très consciemment, et souvent douloureusement, alors que, pour l'enfant, c'est toute l'histoire émotivement centrale de sa naissance et de son adoption qui échappe à sa conscience et qu'il doit imaginer, d'où un plus grand besoin de retrouvaille. Voilà, en tout cas, une autre piste pour des recherches ultérieures.

La mère est le parent qui recherche le plus l'enfant (fait 2). Lorsqu'un enfant est donné en adoption, le nom du père n'est mentionné que s'il reconnaît l'enfant : en effet, le don en adoption suppose alors le consentement du père. Il est donc difficile, d'après le dossier seul, d'estimer la proportion de cas où le père est connu de la mère, car

le C.S.S. note que le nom du père est rarement inscrit dans les dossiers d'adoption. Il est aussi difficile de prendre pour acquis que, dans la majorité des cas, le père biologique n'ait pas été mis au courant de sa paternité. Si le père est, selon Lacan, un don que la mère fait à l'enfant, puisqu'elle seule peut savoir qui est le père, encore faut-il que le père désigné consente à être ce père.

En tout cas, il serait excessif de conclure ici que, si ce sont toujours les mères qui recherchent l'enfant adopté, c'est parce que les pères n'en auraient jamais été informés. Les pères seraient-ils indifférents à leur enfant? Les mères seraient-elles plus souvent insatisfaites de leur vie, ce qui les porterait à rechercher leur enfant? Se sentiraient-elles coupables d'avoir autorisé le don en adoption, d'avoir plus souvent tû le nom du père?

Chose certaine, l'accès au père passe par la mère, et le fait que les enfants recherchent d'abord leur mère en est la manifestation la plus éloquent, d'autant plus que ces enfants sont surtout des filles et que leur évolution affective aurait dû les conduire plutôt vers leur père, selon la bonne logique œdipienne. L'analyse du C.S.S. n'énonce pas clairement que les enfants recherchent d'abord leur mère, mais le texte des annonces publiées contient généralement plus de spécifications relatives à la mère, à propos de laquelle l'enfant-demandeur n'a que quelques bribes de renseignements vagues. Des émissions télévisées de retrouvailles faites à la même période sur les canaux de Québec confirment également ce fait. Par exemple, un jeune garçon de 17 ans retrouve ses parents biologiques mariés et un frère de 15 ans; il mentionne à peine le père et parle surtout de sa mère, qu'il n'avait d'ailleurs pas cherchée et qu'il avait retrouvée par hasard. De même, une jeune fille retrouve ses parents biologiques mariés ensemble, mais ne parle que de sa mère.

La fille est l'enfant qui recherche le plus ses parents (fait 3). Ceci est sans doute le fait le plus intéressant parmi ces données. En effet, pour les autres faits, on peut toujours évoquer des explications sociologiques, circonstantielles ou techniques, mais ici, il faut aller plus loin. On peut toujours dire que, socialement, la fille est plus éduquée à vivre et à exprimer ses sentiments et à rechercher de l'aide lorsqu'elle en sent le besoin. Pareille hypothèse suffirait-elle à expliquer le fait mention-

né? Dans son livre *Les enfants de Jocaste*, C. Olivier prétend que l'absence du père à la maison, sociologiquement renforcée par la société patriarcale occidentale, conduit la femme à s'éveiller de façon tardive et insatisfaisante à la situation œdipienne et pourrait expliquer la précocité de la dépression chez la femme (cf. la conférence de Madame Olivier au Congrès de l'Association des Psychiatres, le 9 juin 1983, à St-Jovite, QC). Il n'y a pas lieu de penser que le rôle du père dans la famille adoptive diffère de celui du père dans la famille ordinaire. Par ailleurs, la fillette et la mère, selon C. Olivier, peuvent difficilement établir une intense relation positive. Ainsi, la prédominance des demandes de retrouvailles chez les filles pourrait refléter une détresse affective plus fréquente chez les filles. Voilà encore une piste de recherche à considérer.

CONCLUSION

Nous adoptons tous quelqu'un comme nous sommes tous adoptés par quelqu'un. Lorsque nous ne sommes pas «adoptés» par nos parents biologiques et que nous n'avons pas eu l'occasion de les «adopter», la possibilité de les retrouver peut représenter un remède possible à la détresse affective. La recherche des parents biologiques représente-t-elle, pour l'enfant, la recherche d'une alternative à ses parents actuels, comme l'est parfois la religion, ou est-elle plutôt un effort en vue de récupérer l'histoire complète de sa naissance et des premiers jours de sa vie? Les témoignages télévisés mettent plutôt en relief ce second aspect.

Seules des études additionnelles pourraient répondre adéquatement à de telles interrogations.

RÉFÉRENCES

- BELLEFEUILLE, R., 1983, La rubrique du Soleil a permis 23 retrouvailles, *Le Soleil*, lundi 27 juin, 1-2.
OLIVIER, C., 1980, *Les enfants de Jocaste*, Paris, Denoël.

SUMMARY

Following the phenomenon of reunions instigated by the newspaper *Le Soleil* of Quebec, the author provides us with his reflections on this subject. He explains that there exists already in parents and children of a natural family, an adoption phenomenon whose bases he indicates. From this finding he discusses the six (6) important facts that the reunion phenomenon has uncovered, and concludes with this question: does the search for biological parents represent a search for a real alternative to the child's actual parents, as religion is at times, or, is it more an effort aimed at the retrieval of the complete history of his birth and the first days of his life?